



Entre-nous

N°506 du 30 mai 2025

INFORMATIONS MUNICIPALES

ARGENT DE POCHE - Le dispositif des chantiers à caractère éducatif (ex « argent de poche ») est renouvelé. Pour les prochaines vacances scolaires (du 07 juillet au 22 août), les Rannéens, nés entre le 23 août 2007 et le 07 juillet 2009, pourront retirer en mairie (ou télécharger sur le site rannée.com) le dossier d'inscription à cette opération (missions de 3h00). Le dossier complet sera à retourner en mairie avant le 14 juin prochain.

BABY-SITTING - A Vitré, Baby-Sitting Dating : vous cherchez la perle rare pour garder vos enfants ? Venez rencontrer de jeunes baby-sitters formés, vendredi 13 juin de 18h30 à 20h00 au Bulle Café, 2 rue de Clairefontaine. **Inscription obligatoire avant le 6 juin** ; informations et inscriptions auprès d'Info Jeunes 14 rue Notre Dame à Vitré, Stéphanie GARDAN 06.62.74.25.53 / s.gardan@vitrecommunaute.org

CHIENS - Extraits de l'arrêté municipal du 1^{er} juillet 2010 : « article 2 – Tout chien circulant sur la voie publique, doit être constamment tenu en laisse, c'est-à-dire relié physiquement à la personne qui en la garde ». « Tout chien errant trouvé sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière. Il en sera de même de tout chien, paraissant abandonné, même dans le cas où il serait identifié ». Extrait de l'arrêté municipal du 23 août 2021 : « Toute personne, accompagnée d'un animal, est tenue de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, aux ramassages des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. »

TAXI.COM - A partir du 1^{er} septembre 2025, dans le cadre du réseau communautaire MOVA, le service Taxi.COM va être remplacé par une offre de transport collectif à domicile. Ce service sera réglementé dans son fonctionnement : réservé à certains publics avec des difficultés de mobilité, il permettra de pouvoir accéder dans certaines conditions aux pôles de centralité du secteur de résidence (soit Vitré, La Guerche, Châteaubourg ou Argentré) et aux établissements médico-sociaux. Il fonctionnera du lundi au samedi, de 9h00 à 17h00 et conservera une tarification spécifique de 4€ par trajet, dans la limite de 2 allers-retours par semaine. Ce service n'aura pas vocation à réaliser du transport sanitaire et/ou pris en charge par la Sécurité Sociale, conformément aux compétences d'une Autorité Organisatrice des Mobilités.

A partir du 16 juin 2025, l'inscription au nouveau service est à faire pour les anciens et les nouveaux bénéficiaires par téléphone, au 02.22.19.50.70 (**en service à partir du 16 juin 2025**), par mail à l'adresse contact@nova.bzh ou à l'agence MOVA située dans les locaux de la Maison des mobilités, 15 place du Général de Gaulle à Vitré.

TRANSPORT SCOLAIRE BREIZHGO - L'inscription au transport scolaire sur le réseau régional BreizhGo ouvrira le 2 juin prochain :

<https://www.breizhgo.bzh/transport-scolaire/ille-et-vilaine>). La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au **17 juillet 2025**.

COLLECTE ORDURES MENAGERES - Information aux usagers de la Croix de la Barre, Goupillel et La Sallerie actuellement collectés en porte à porte : le SMICTOM et la commune vous informent de la modification de collecte de vos déchets ménagers. Accessibles 7/7 jours, deux bornes d'apports volontaires (ordures ménagères et emballages recyclables) ont été installées au carrefour de Goupillel et de la Croix de la Barre. **La mise en service est prévue courant juin mais au préalable, vous recevrez, par courrier, un badge du SMICTOM pour accéder à la borne d'ordures ménagères.** Un sac cabas sera à votre disposition début juin en mairie pour transporter vos emballages recyclables. Plus de contrainte de stockage, ni de présentation du conteneur ; mais pour que les déchets soient collectés convenablement et éviter tout désagrément, il faudra veiller à jeter les ordures ménagères dans des sacs fermés et les emballages recyclables en vrac (sans sac jaune). Pour information, les jours de collecte des bornes sont le lundi pour les ordures ménagères et le mercredi pour les emballages recyclables. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste la même : une part fixe et une part variable (en fonction des ouvertures du badge).

PECHE A L'ETANG - La pêche est ouverte depuis le 1^{er} mai : carte annuelle 25 € (Rannée), 35 € (Hors commune) ou carte journalière 3.50 € (Rannée), 5 € (hors commune) ; les cartes sont en vente en mairie et auprès de M. LUSSOT Constant, sur le site de l'étang, habilité par Mme le Maire à contrôler le droit de pêche et à vendre des cartes.

FRELONS ASIATIQUES - Signalez les nids à l'agent technique Eric BRETONNIER (07.72.32.98.53) en indiquant votre nom, votre adresse, le numéro de téléphone à rappeler et la localisation précise du nid.

NOS ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

CLUB DE L'ARDENNE - 4 et 25 juin club, 13 juin bal avec JP RAULT, 19 juin repas et décorations des 80 et 90 ans, pensez à vous inscrire. Le 2 juillet, rassemblement des retraités à Domain (inscription A. BECAN 02.99.96.32.40), 9, 16 et 30 juillet club.

AVENIR RANNEEN MUSIQUE - Date à retenir : samedi 11 octobre 2025, nous fêterons nos 60 ans à la salle de la vannerie à la Guerche de Bretagne, nous commencerons par un concert gratuit en fin d'après-midi de l'Harmonie de Rannée et d'Hennebont qui sera suivi d'un repas dansant sur réservation avec le traiteur Brault et l'orchestre Holliday.

ARP - Randos du jeudi soir, départ 19h00, 6 à 7 km
5 juin : RANNEE, rdv parking de l'étang,
12 juin : DROUGES, rdv parking de la mairie,
19 juin : ARBRISSEL, rdv place de l'église,
26 juin : LA GUERCHE-DE-BRETAGNE, rdv à l'entrée principale du jardin des Plantes, rue neuve (et non pas au parking du complexe sportif comme indiqué sur le flyer). Pour ce dernier rdv apporter votre pique-nique au jardin des Plantes.

DIVERS

ACCUEIL DE LOISIRS - A Rannée pour les enfants de 3 à 11 ans, accueil du 07 juillet au 1^{er} août 2025. Renseignements auprès du **Kreiz 23** : 02.99.96.22.44 ou 07.78.41.67.91

COLLECTE DE SANG - L'amicale des donneurs de sang du canton de la Guerche de Bretagne vous donne rdv le **mercredi 8 juillet de 8h45 à 13h00 puis le jeudi 9 juillet de 14h00 à 18h30**. Prise de rendez-vous en ligne : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Veste noire femme retrouvée après la cérémonie du 8 mai dans la salle du temps libre – à réclamer en mairie.

Sweat-shirt à capuche enfant trouvé dans les salles communales après les locations des 17 et 18 mai.

COMMUNES DE DROUGES - Rallye pédestre samedi 7 juin, questions et jeux attendent nos marcheurs ! Inscription à partir de 08h30 à la salle. Le soir, cochon grillé sur inscription au 06.50.56.63.93 (repas 16 €).

BREIZH PROTECT NUISIBLE : pour l'élimination des nuisibles (guêpes, frelons, rats, taupes, etc.), interventions rapides et garanties.

BREIZH PROTECT NUISIBLE
06.77.76.26.89

1995 – jeudi 2 février

Emile a vécu dans la précarité

Jeudi 2 février 1995, tard en soirée, Henri Horvais, Emilien Naras et moi-même (tous trois pompiers), nous recevons un appel. Nous devons nous rendre chez la mère Chaussée au lieudit l'Abbaye en Rannée, en plein milieu de la forêt, là où réside Emile Bourny, âgé de 91 ans.

Nous roulons sur une route enneigée et verglacée. Le thermomètre indique – 8°C. Nous sommes contraints à faire un bout de chemin à pied car le village n'est pas accessible pour notre estafette-ambulance. Rendus sur place, nous trouvons un grabataire emmitouflé dans une veste de velours. Assis près d'un feu mourant, il est sans voix.

Jean-Michel Aussant, médecin exerçant à Martigné-Ferchaud, arrive à l'Abbaye en même temps que nous. Lui aussi, il a fait le dernier kilomètre sans sa voiture. Il est passé à travers champ pour venir ausculter le vieillard. Il prescrit une hospitalisation. Nous envisageons de porter Emile jusqu'à l'estafette puis nous renonçons. Henri Horvais m'emmène à La Guerche et je reviens avec ma 3 CV break. Avec elle, je réussis à venir jusqu'à la mesure. Nous installons le malade à l'intérieur avant de le transférer dans l'ambulance (l'estafette) afin qu'il soit dans une situation plus confortable. Nous repartons sous une pluie verglaçante et, en traversant le bourg de Rannée, les essuie-glaces se bloquent. Henri (le conducteur) a du mal à distinguer la route si bien que, jusqu'à l'hôpital, je voyage perché sur le pare-choc et je gratte la vitre.

Nous conduisons Emile Bourny dans la chambre qui lui est réservée et où un lit douillet l'attend. Il est très fatigué mais il garde le sourire et lorsque nous le quittons, il nous dit : « *Merci !* » Le lendemain matin, nous apprenons qu'il s'est éteint au milieu de la nuit.

[Jean-Luc David (76 ans) – avril 2022]

rannee.over-blog.com/

Propos recueillis par Joseph Aulnette

Feuille d'information locale élaborée par l'Association ST LAZARE

et éditée par la Mairie de Rannée ;

prochaine parution le **vendredi 27 JUIN 2025** ;

vos annonces peuvent être déposées en mairie (boîte aux lettres)

ou envoyées **avant le mardi 24 JUIN 2025** à mairie@rannee.com

Vous pouvez également consulter la feuille Entre-Nous sur le site internet : www.rannee.com